

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « S.A. CITY LUXE » en abrégé « ASCL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody - Les II Plateaux, 7e Tranche, Au niveau de la station shell, Lot 4159, Ilot 904

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31-10-2022 , et enregistrés au CEPICI le 29-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « S.A. CITY LUXE » en abrégé « ASCL »

Objet : Construction BTP, Fournitures de bureau et informatique, Entretien des locaux, Achat, vente, Conseils et formations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody - Les II Plateaux, 7e Tranche, Au niveau de la station shell, Lot 4159, Ilot 904

Dirigeant(s) Mlle CHERIF ANTA MARIAM (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06740 du 13/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68756/GTCA/RC/2022 du 13/12/2022

